

MAGGOTS

Larvicide en granulés solubles.

Utilisation

MAGGOTS agit contre les larves de mouches et de moucheron, ainsi que sur les vers à queue dans les locaux d'élevage.

MAGGOTS, à base de cyromazine, inhibe la mue des larves qui ne peuvent se transformer en adulte et meurent. Il est sans effet sur les mouches adultes.

Pour un usage professionnel dans les bâtiments

Méthodes d'application

Le produit s'applique sur les litières, les fumières, les fosses et les préfosse :

À l'arrosoir : 250 g pour 10 m² dans 10 L d'eau. Pour une surface peu humide.*

Au pulvérisateur : 250 g /10 m² dans 1 à 4 L d'eau. Pour une surface peu humide. *

Epandage à sec : 250 g pour 10 m². Pour une surface liquide ou très humide.*

*Répéter le traitement toutes les 4 à 8 semaines.

Précautions d'emploi

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Conserver uniquement dans l'emballage d'origine, hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'application. Ne pas déverser les produits résiduels dans un égout ou dans un endroit d'où il pourrait être entraînés vers la propriété d'un tiers.

MAGGOTS peut être appliqué en présence des animaux en évitant le contact direct avec les animaux pendant l'application et en ne pulvérisant pas les abreuvoirs, mangeoires et autres parties destinées à recevoir des aliments.

Conservation

Stocker dans les contenants d'origine hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé sec et frais.

Classification : TP 18 - Soumis à la loi Egalim



COMPOSITION

Cyromazine 20 g/kg (2% m/m, CAS 66215-27-8)

CIBLE

Larves de mouches, moucheron et vers à queue

USAGES AUTORISÉS

Professionnel

LIEUX D'UTILISATION

Tous types de bâtiments élevage